



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2017

L'an deux mil dix sept, le 09 mai, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance extraordinaire sous la présence de Jean-Louis DUPRAT, Maire.

Séance ouverte à 19 H 00.

Conseillers présents : Mrs DUPRAT – BIENNAIS – MENESPLIER – MERCIER –
Mmes ANDRIEUX M.C. – ANDRIEUX M. – PERRIER-REPLEIN – KEY –

Secrétaire de séance : Mme ANDRIEUX Michèle.

Ordre du jour :

1° : **Décision de la Commune d'ester en justice et choix d'un Avocat pour représenter la Commune :**

Le conseil municipal autorise la Commune à porter plainte en diffamation et mandate Monsieur DUPRAT Jean-Louis, le Maire, pour représenter la Commune, et désigne comme Avocat Maître AMBLARD.

Adopté à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.